

Charte de Non - Plagiat

Afin de valoriser le travail personnel, l'équité et l'honnêteté intellectuelle, et afin d'assurer le respect des droits d'auteurs et de la propriété intellectuelle dans un contexte où la technologie facilite la copie, l'INSA promeut une attitude et des pratiques de lutte contre le plagiat.

Le plagiat est défini comme :

«Vol littéraire. Le plagiat consiste à s'approprier les mots ou les idées de quelqu'un d'autre et de les présenter comme siens.» (*Petit Robert, volume 1, 2005*)

Quelques exemples de plagiat :

- « Copier le passage d'un livre, d'une revue ou d'une page Web sans le mettre entre guillemets et/ou sans en mentionner la source,
- insérer dans un travail des images, des graphiques, des données, etc. provenant de sources externes sans indiquer la provenance,
- résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots, mais en omettant d'en indiquer la source
- traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance,
- réutiliser un travail produit dans un autre cours sans avoir obtenu au préalable l'accord du professeur,
- utiliser le travail d'une autre personne et le présenter comme le sien (même si cette personne a donné son accord) » (<http://www.bibliotheques.uqam.ca/plagiat>, consulté le 17/06/2017)

Ce que vous pouvez faire pour ne pas plagier :

Vous pouvez reprendre les idées d'un auteur, utiliser les travaux de différents auteurs afin de vous appuyer sur eux, paraphraser la pensée d'un auteur mais **il faut nécessairement citer les sources.**

Emprunter aux autres est possible à condition de :

- mettre les citations ou les extraits de texte « entre guillemets »,
- donner la source de toute référence de façon précise et normalisée,
- indiquer la source des images, tableaux, schémas.

Pour faire des citations correctes et rédiger votre bibliographie selon les règles admises, vous pouvez vous reporter sur le site de Bib'INSA (<http://bib.insa-toulouse.fr/fr/formation.html>)

Sanctions :

Les enseignants de l'INSA se réservent la possibilité de soumettre les travaux des étudiants à un logiciel de détection du plagiat qui les comparera aux documents disponibles librement ou non sur le web, ainsi qu'à d'autres travaux étudiants et aux ressources de la bibliothèque.

En cas de plagiat avéré, le conseil de discipline pourra être saisi.

Engagement :

Dans chacun de mes rapports (stage, projet, compte-rendu de TP...), j'indique la phrase de référence (1) ou j'appose le logo ci-dessous « Garanti sans plagiat » (2).

Je soussigné(e),

Année et spécialité :

Atteste avoir pris connaissance du contenu de la charte de Non-plagiat et déclare m'y conformer.

Date :

Signature, précédée de la mention « Lu et approuvé »



(1) « J'atteste ne pas avoir utilisé les phrases ou les travaux d'un autre en les laissant passer pour les miennes et avoir cité l'ensemble de mes sources. »

(1) "I hereby certify that I have not used someone else's sentences or work and passed them off as my own and that I have credited all my sources."

(2) LOGO on line at : <http://c2ip.insa-toulouse.fr/fr/direction-des-etudes/plagiat.html>

NO PLAGIARISM CHARTER

To develop personal work, fairness and intellectual honesty, and to ensure compliance with copyright and intellectual property regulation in a context where technology facilitates copying, INSA Toulouse promotes practices against plagiarism.

Plagiarism is defined as:

"Literary theft. Plagiarism consists in using someone else's words or ideas and passing them off as one's own." (Translated from Petit Robert, volume 1, 2005)

Some examples of plagiarism:

- Copying a passage from a book, a magazine or a web page without using quotation marks and/or giving credit,
- inserting images, graphics, data, etc.. from external sources in a document without giving credit,
- summarizing the original idea of the author in one's own words, but failing to give credit
- partially or fully translating a text without giving credit
- reusing work produced in another course without the prior consent of the teacher,
- using the work of another person and presenting it as one's own (even if that person has agreed) (<http://www.bibliotheques.uqam.ca/plagiat>, accessed 17/06/2017)

What you can do to avoid plagiarism:

You can use the ideas of an author, use the work of different authors in order to draw on them, paraphrase the thoughts of an author, but it is necessary to cite the sources.

Borrowing from others is possible if you:

- put quotations or text extracts in "quotation marks"
- give the source of any reference in a standard and accurate way
- credit the sources of images, tables, diagrams.

To write your citations correctly and write your bibliography according to standard rules, you can refer to the Bib INSA website.

Penalties:

INSA teachers reserve the right to submit student assignments to plagiarism detection software which compares them with documents available on the web freely or not, and with other student work and library resources.

In evidence-based cases of plagiarism, the Disciplinary Board may be contacted.

Commitment:

In each of my reports (internship, project, tutorial report...), I shall insert the standard sentence (1) or the "Plagiarism-free guarantee" logo (2).

I, the undersigned, year and major:

Hereby certify that I have read and understood the contents of the No Plagiarism

Charter and that I shall comply with it.

Date:

Signature preceded by the words "Read and approved"



(1) « J'atteste ne pas avoir utilisé les phrases ou les travaux d'un autre en les laissant passer pour les miennes et avoir cité l'ensemble de mes sources. »

(1) "I hereby certify that I have not used someone else's sentences or work and passed them off as my own and that I have credited all my sources."

(2) LOGO on line at : <http://c2ip.insa-toulouse.fr/fr/direction-des-etudes/plagiat.html>